

Inhalothérapie (141.B0)

Programme d'études techniques

SECTEUR 19 – SANTÉ

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

Le présent document a été produit par le ministère de l'Enseignement supérieur dans l'esprit d'une rédaction épicène, c'est-à-dire d'une représentation équitable des femmes et des hommes.

Comment citer ce document

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Programme d'études Inhalothérapie*, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2026, 126 p.

Coordination

Bruno Gariépy, chef de projets, secteur Santé
Direction de la formation technique
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Marie-Josée Deschamps, conseillère à la formation technique
Direction de la formation technique
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Rédaction

Isabelle Roy, inhalothérapeute, enseignante, Cégep de Valleyfield, conseillère en élaboration de programmes d'études, ministère de l'Enseignement supérieur.

Catherine O'Brien, inhalothérapeute, enseignante, Cégep de Rosemont

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue de la Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec, 2026
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-555-04584-2 (PDF)

Table des matières

Les programmes d'études collégiales	2
Visées de la formation collégiale	3
Compétences communes de la formation collégiale	4
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales	5
Le programme d'études <i>Inhalothérapie</i> (141.B0)	6
Les buts du programme d'études.....	7
Formation spécifique	7
Intentions éducatives	8
Formation générale.....	9
La finalité du programme d'études	10
Les objectifs.....	12
Liste des énoncés de compétence	12
Matrice des compétences.....	13
Formation spécifique	15
Renseignements complémentaires	71
Glossaire relatif aux programmes d'études techniques	71
Lexique de la composante de formation spécifique	74

Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Nombre d'unités :	91 $\frac{2}{3}$ unités
Durée totale :	2 925 heures d'enseignement

Formation générale :	26 $\frac{2}{3}$ unités 660 heures d'enseignement
----------------------	--

Formation spécifique :	65 unités 2 265 heures d'enseignement
------------------------	--

Exposition clinique maximale :	1 110 heures*
--------------------------------	---------------

*Peut inclure la simulation

Conditions d'admission :

Est admissible au programme la personne qui satisfait aux conditions générales d'admission définies dans le *Règlement sur le régime des études collégiales* et aux conditions particulières suivantes :

- Science et technologie de l'environnement (STE) ou Science et environnement (SE) de la 4^e secondaire.
- Chimie de la 5^e secondaire.

Les programmes d'études collégiales

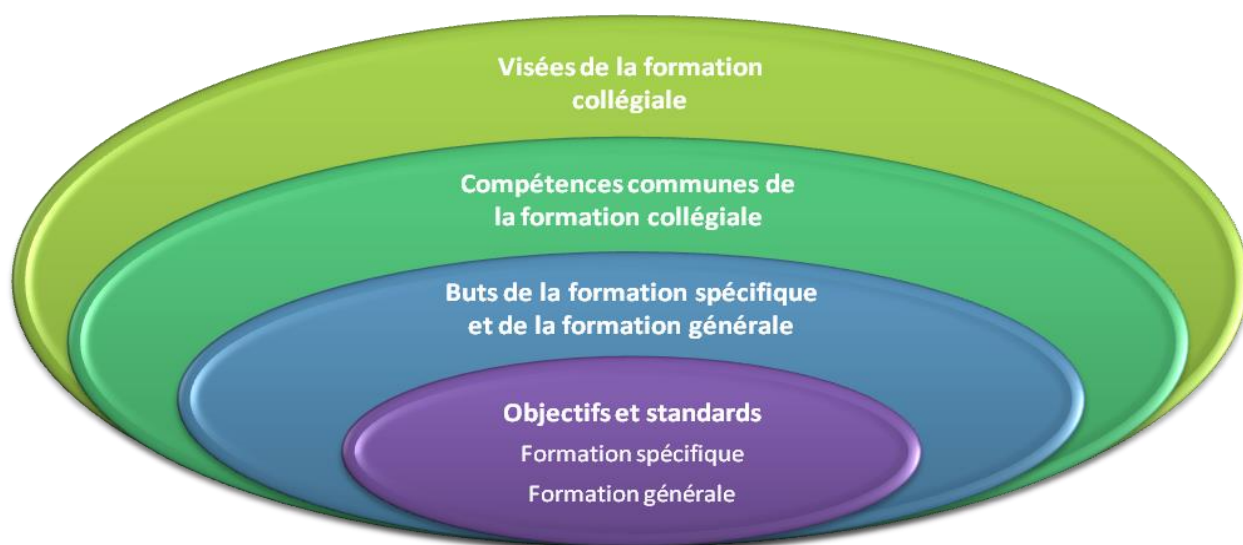
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure 1 illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 - Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Inhalothérapie* (141.B0)

Le programme d'études *Inhalothérapie* a été conçu suivant le Cadre d'élaboration des programmes d'études techniques. L'approche implique la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation et elle tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique. Les objectifs et standards servent à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation, cette dernière responsabilité appartenant aux établissements d'enseignement collégial. La réussite du programme d'études permet à l'élève de se qualifier pour exercer sa profession en fonction des compétences attendues à l'entrée sur le marché du travail, et la teneur de ses apprentissages contribue à assurer sa polyvalence.

Le programme *Inhalothérapie* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 65 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 $\frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 $\frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou humanités : 4 $\frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou humanités : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissances que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

La composante de formation spécifique du programme d'études *Inhalothérapie* vise à :

- rendre l'élève efficace dans l'exercice d'une profession, soit :
 - lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités en lien avec une profession,
 - lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);
- favoriser l'intégration de l'élève à la vie professionnelle, soit lui faire connaître :
 - le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de la profession choisie,
 - ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- favoriser l'évolution de l'élève et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit lui permettre :
 - de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail,
 - de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées,
 - de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise,
 - d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence;
- favoriser la mobilité professionnelle de l'élève, soit lui permettre :
 - d'adopter une attitude positive à l'égard des changements,
 - de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives en formation spécifique peuvent servir de guide et permettent de réfléchir à la mise en œuvre du programme d'études par l'établissement. Elles s'appuient sur des valeurs et des préoccupations propres à une profession et portent sur des habiletés intellectuelles, des attitudes et des habitudes de travail.

En conformité avec les visées de la formation collégiale, la formation spécifique vise aussi à former la personne à vivre en société de façon responsable, à l'amener à intégrer les acquis de la culture et, enfin, à lui permettre de maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde.

Pour le programme *Inhalothérapie*, les intentions éducatives en formation spécifique sont les suivantes :

- développer une posture professionnelle favorisant un exercice responsable, sécuritaire et axé sur la qualité des soins;
- développer un jugement clinique à l'égard de situations complexes et évolutives;
- soutenir une curiosité intellectuelle ancrée dans l'évolution des savoirs scientifiques;
- soutenir un engagement actif favorisant l'autonomie professionnelle;
- développer la capacité d'adaptation;
- encourager une pratique réflexive visant le développement professionnel;
- favoriser une ouverture aux pratiques collaboratives efficaces.

Formation générale

Veillez consulter la version mise à jour des [*Compétences de la formation générale*](#).

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Inhalothérapie* vise à former des professionnelles et professionnels de la santé aptes à exercer en tant qu'inhalothérapeute.

Le travail des inhalothérapeutes consiste à rétablir et à maintenir la santé cardiorespiratoire chez la personne. Elles et ils évaluent et traitent les problèmes qui affectent le système cardiorespiratoire, notamment en administrant des soins, en intervenant lors de réanimations cardiorespiratoires et en prenant en charge les personnes sous assistance ventilatoire mécanique. Elles et ils réalisent aussi des épreuves d'évaluation des fonctions respiratoire, cardiaque et du sommeil, contribuant ainsi à l'élaboration du diagnostic médical par la ou le médecin ou encore au suivi des pathologies. Les inhalothérapeutes contribuent également à l'anesthésie et à la sédation-analgésie en assurant la sécurité et le soutien clinique de la personne en collaboration avec l'équipe médicale. De plus, elles et ils s'impliquent dans la population par la prévention des maladies cardiorespiratoires et la promotion de saines habitudes de vie.

En raison de la diversité de leurs interventions et de la complexité des situations cliniques, les inhalothérapeutes doivent posséder une bonne compréhension du fonctionnement du corps humain et des processus qui influencent la santé cardiorespiratoire afin d'évaluer adéquatement la condition de la personne et de porter un jugement clinique éclairé. Cette expertise leur permet de déterminer les soins ou les services les mieux adaptés à chaque situation. Ces professionnelles et professionnels ont recours à des technologies et à des équipements spécialisés essentiels à la surveillance, à l'évaluation et au traitement des problèmes cardiorespiratoires. Elles et ils peuvent aussi intervenir dans un contexte d'urgence, ce qui exige de leur part une maîtrise de soi pour la gestion des priorités, de la pression et des risques inhérents à la profession.

Les inhalothérapeutes exercent leur profession majoritairement au sein d'établissements de santé publics, mais elles et ils travaillent également dans des entreprises et des cliniques privées. Leurs secteurs d'activité sont les suivants : soins cardiorespiratoires, soutien à domicile, soins critiques, épreuves de la fonction cardiorespiratoire, épreuves et soins liés aux troubles du sommeil, éducation à la santé, réadaptation pulmonaire, assistance anesthésique et sédation-analgésie. Selon le secteur d'activité, les inhalothérapeutes assument leur rôle en étroite collaboration avec des médecins ainsi que plusieurs autres professionnelles et professionnels. Elles et ils interviennent auprès de clientèles de tous âges (néonatale, pédiatrique et adulte) dont la condition clinique est variable, ce qui requiert une bonne capacité d'adaptation. Les inhalothérapeutes doivent présenter des aptitudes relationnelles pour être en mesure d'adopter un comportement professionnel avec leurs collègues, leurs patientes et patients de même que l'entourage de ceux-ci.

L'exercice de la profession repose généralement sur des ordonnances individuelles ou collectives. Cependant, certaines activités réservées peuvent être réalisées sans ordonnance. Ce contexte de pratique confère aux inhalothérapeutes une grande autonomie et entraîne des responsabilités accrues.

Enfin, pour porter le titre d'inhalothérapeute, une personne doit être inscrite au tableau de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ).

Les objectifs

Liste des énoncés de compétence

Formation spécifique

- 02P5 Contextualiser la pratique professionnelle.
- 02P6 Développer une vision intégrée et clinique du corps humain.
- 02P7 Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à l'environnement.
- 02P8 Exploiter les équipements spécialisés et les technologies numériques.
- 02P9 Interagir avec la personne et son entourage.
- 02PA Évaluer la condition cardiorespiratoire.
- 02PB Effectuer des examens diagnostiques.
- 02PC Interpréter la condition pathologique dans son contexte clinique.
- 02PD Réaliser des thérapies respiratoires.
- 02PF Administrer des médicaments et d'autres substances.
- 02PG Exercer un raisonnement et un jugement cliniques.
- 02PH Collaborer au sein d'une équipe professionnelle.
- 02PJ Intervenir en gestion des voies respiratoires et en réanimation cardiorespiratoire.
- 02PK Mettre en œuvre l'assistance ventilatoire mécanique.
- 02PL Assurer les soins cardiorespiratoires généraux.
- 02PM Contribuer à une procédure anesthésique ou médicale.
- 02PN Assurer la surveillance clinique et le maintien de la stabilité physiologique.
- 02PP Optimiser sa pratique professionnelle en soins cardiorespiratoires d'urgence.
- 02PQ Optimiser sa pratique professionnelle en assistance ventilatoire.
- 02PS Assurer la stabilisation et la prise en charge cardiorespiratoire d'un enfant.
- 02PT Assurer la stabilisation et la prise en charge cardiorespiratoire d'un nouveau-né.
- 02PU Optimiser sa pratique professionnelle en assistance anesthésique et en sédation-analgésie.
- 02PV Adapter l'assistance anesthésique à un enfant.

Matrice des compétences

La matrice des compétences permet d’avoir un aperçu global du programme d’études techniques. Elle regroupe l’ensemble des composantes du programme et situe chacune des compétences de la formation spécifique.

La matrice des compétences comprend :

- les compétences générales de la formation spécifique, qui portent sur des activités de travail communes à différentes tâches ou situations;
- les compétences particulières, qui portent sur des tâches directement rattachées à l’exercice de la profession.

La matrice des compétences permet de voir les liens qui existent entre les compétences générales, placées à l’horizontale, et les compétences particulières, placées à la verticale. Le symbole (o) indique un lien, dans l’exercice de la profession, entre une compétence particulière et une compétence générale.

L’ordre de présentation des compétences de la formation spécifique reflète la conception du programme d’études, mais n’infère pas l’application qu’on en fera. La matrice des compétences est fournie à titre indicatif.

MATRICE DES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	COMPÉTENCES GÉNÉRALES															
		Contextualiser la pratique professionnelle.	Développer une vision intégrée et clinique du corps humain.	Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à l'environnement.	Exploiter les équipements spécialisés et les technologies numériques.	Interagir avec la personne et son entourage.	Évaluer la condition cardiorespiratoire.	Effectuer des examens diagnostiques.	Interpréter une condition pathologique dans son contexte clinique.	Réaliser des thérapies respiratoires.	Administer les médicaments et d'autres substances.	Exercer un raisonnement et un jugement cliniques.	Collaborer au sein d'une équipe professionnelle.	Intervenir en gestion des voies respiratoires et en réanimation cardiorespiratoire.	Mettre en œuvre l'assistance ventilatoire mécanique.	Contribuer à une procédure anesthésique ou médicale.	Assurer la surveillance clinique et le maintien de la stabilité physiologique.
Numéro de la compétence		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	16	17
Assurer les soins cardiorespiratoires généraux.	15	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O		
Optimiser sa pratique professionnelle en soins cardiorespiratoires d'urgence.	18	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Optimiser sa pratique professionnelle en assistance ventilatoire.	19	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Assurer la stabilisation et la prise en charge cardiorespiratoire d'un enfant.	20	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Assurer la stabilisation et la prise en charge cardiorespiratoire d'un nouveau-né.	21	O	O	O	O	O	O		O	O	O	O	O	O	O		O
Optimiser sa pratique professionnelle en assistance anesthésique et en sédation-analgésie.	22	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Adapter l'assistance anesthésique à un enfant.	23	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O

Formation spécifique

Code : 02P5

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contextualiser la pratique professionnelle.	• En se référant à l'organisation du système de santé et de services sociaux, au cadre légal ainsi qu'aux exigences professionnelles. • À partir de documents de référence et de données sur la profession. • À l'aide des technologies numériques.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
• Utilisation appropriée du vocabulaire disciplinaire de base.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Situer la profession dans son environnement de pratique.	• Caractérisation appropriée des secteurs d'activité et des principales tâches. • Identification juste du rôle de l'inhalothérapeute au sein du continuum de soins et de services. • Caractérisation sommaire de l'organisation du système de santé public et privé. • Identification juste du rôle des intervenantes et des intervenants principaux de l'équipe interprofessionnelle. • Description sommaire des conditions de travail et de leur encadrement.
2. Situer le cadre légal et éthique orientant les responsabilités professionnelles.	• Identification pertinente des lois, des règlements et des organismes régissant la pratique de l'inhalothérapie. • Reconnaissance juste du champ d'exercice des inhalothérapeutes, des activités réservées et des activités partagées. • Mise en relation juste des obligations légales, des normes éthiques et des responsabilités professionnelles.

3. S'approprier le rôle professionnel.	• Reconnaissance juste des habiletés et des comportements professionnels attendus. • Reconnaissance juste des éléments contribuant à la construction de l'identité professionnelle. • Mise en relation réfléchie de ses valeurs personnelles avec les valeurs liées à la profession. • Mise en relation réaliste de ses forces et de ses limites avec les exigences du rôle professionnel.
4. Situer les fondements scientifiques et professionnels contribuant à la qualité des soins.	• Reconnaissance juste du rôle des données probantes dans la qualité des soins. • Exploration sommaire des principaux outils professionnels encadrant la pratique clinique. • Reconnaissance juste du processus clinique comme fondement de soins sécuritaires et de qualité.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Développer une vision intégrée et clinique du corps humain.	• Pour des systèmes et des processus biologiques pertinents dans la pratique de l'inhalothérapie. • Pour toutes les étapes du développement humain, y compris la période fœtale. • À partir de documents de référence et de modèles anatomiques. • À l'aide des technologies numériques.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
• Utilisation appropriée de la terminologie scientifique et professionnelle.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Examiner l'anatomie et l'organisation structurale du corps humain.	• Distinction appropriée des niveaux d'organisation du corps humain. • Localisation précise des régions et des structures anatomiques. • Mise en relation pertinente des repères anatomiques avec des observations cliniques et des examens courants.
2. Examiner la physiologie des systèmes du corps humain.	• Détermination juste des rôles de chaque organe et de chaque système. • Examen précis du fonctionnement des organes et des processus biochimiques impliqués. • Mise en évidence précise des liens fonctionnels entre les organes et les systèmes. • Mise en relation pertinente des processus physiologiques avec les principaux paramètres cliniques.
3. Examiner le développement anatomophysiologique.	• Reconnaissance juste des variations anatomiques et physiologiques selon les étapes de développement. • Mise en relation pertinente du développement prénatal avec les particularités anatomiques et physiologiques observées à la naissance. • Reconnaissance juste des principales adaptations physiologiques du nouveau-né à la vie extra-utérine.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Examiner les processus liés à l'équilibre de l'organisme.	• Identification précise des mécanismes de régulation contribuant au maintien de l'homéostasie. • Reconnaissance juste des conditions favorisant l'homéostasie. • Reconnaissance juste des facteurs à l'origine des perturbations de l'homéostasie.
5. Examiner l'incidence des déséquilibres de l'organisme sur son fonctionnement.	• Identification juste des modalités favorisant l'apparition de déséquilibres. • Détermination appropriée des réactions systémiques et des processus biochimiques. • Mise en relation pertinente de manifestations cliniques et d'un déséquilibre. • Reconnaissance sommaire des principaux déséquilibres associés aux pathologies cardiorespiratoires courantes. • Prise en considération adéquate du caractère évolutif du déséquilibre.
6. Examiner les réponses de l'organisme face aux agents biologiques.	• Reconnaissance juste des mécanismes de défense de l'organisme. • Reconnaissance juste des mécanismes de résistance microbienne. • Mise en relation pertinente des réponses biologiques et des manifestations cliniques.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail ainsi qu'à l'environnement.	• Pour toute situation professionnelle pouvant comporter des risques pour la santé et la sécurité au travail ainsi que l'environnement. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À l'aide d'un équipement de protection individuelle. • Dans une posture professionnelle caractérisée par la rigueur.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
• Choix judicieux des mesures de prévention et de protection.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître les risques et les dangers liés à la pratique professionnelle.	• Repérage précis des risques et des dangers. • Prise en compte appropriée des préjudices liés aux manquements en matière de santé et de sécurité au travail. • Identification juste de ses responsabilités professionnelles et de celles de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.
2. Adopter des pratiques de prévention et de contrôle des infections.	• Reconnaissance juste des processus infectieux et des risques de contamination. • Application rigoureuse des pratiques de base et de précautions additionnelles selon le niveau de risque. • Respect des règles et des procédures applicables en milieu aseptique, stérile ou contaminé. • Respect des normes de retraitement des dispositifs médicaux et d'élimination des déchets biomédicaux.

3. Préserver son intégrité physique et celle d'autrui.	• Adoption systématique de postures et de pratiques de travail ergonomiques. • Application sécuritaire des principes de déplacement des personnes et des charges. • Application rigoureuse des mesures de radioprotection. • Respect des normes relatives à la gestion des matières dangereuses.
4. Préserver son intégrité psychologique.	• Reconnaissance juste des situations à forte charge émotionnelle et des facteurs de stress inhérents à la pratique professionnelle. • Reconnaissance réaliste de ses réactions au stress et de ses limites personnelles. • Choix judicieux de stratégies d'adaptation. • Mise en place adaptée de moyens favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.
5. Adopter des comportements respectueux de l'environnement.	• Reconnaissance juste de l'impact environnemental des pratiques professionnelles. • Identification pertinente de solutions durables. • Contribution à la mise en œuvre de pratiques professionnelles écoresponsables.
6. Réagir en cas de danger, d'incident et/ou d'accident.	• Mise en œuvre adaptée des mesures et des protocoles de sécurité. • Déclaration conforme des événements ou des situations aux instances concernées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Exploiter les équipements spécialisés et les technologies numériques.	• Pour des équipements utilisés auprès de toutes les clientèles. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • En se référant aux manuels de fabricants. • À partir de protocoles et de procédures. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de matériel et d'appareils d'assistance ventilatoire, d'anesthésie et de thérapie respiratoire. • À l'aide des technologies de la santé numérique, notamment de l'intelligence artificielle. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'autonomie et le sens des responsabilités.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
• Application rigoureuse des mesures d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser le fonctionnement des équipements.	• Analyse rigoureuse des principes de fonctionnement. • Mise en relation juste des composants et de leur rôle fonctionnel. • Reconnaissance juste des mécanismes de sécurité.
2. Utiliser les équipements.	• Reconnaissance juste des applications cliniques. • Sélection judicieuse des composants selon la clientèle et le contexte clinique. • Respect des procédures assurant l'intégrité, la conformité et la traçabilité. • Manipulation adéquate des équipements. • Identification juste des risques et des préjudices liés à une utilisation inadéquate.

3. Recourir aux technologies de la santé numérique.	• Respect des normes de sécurité, de confidentialité et d'éthique en matière de santé numérique. • Utilisation appropriée des outils numériques, notamment de l'intelligence artificielle. • Appréciation juste des apports et des principaux enjeux liés aux technologies numériques et à l'intelligence artificielle. • Reconnaissance juste de l'importance d'un esprit critique à l'égard des données numériques.
4. Résoudre des problèmes.	• Repérage juste des problèmes et de leurs impacts. • Application rigoureuse d'une démarche de résolution de problèmes. • Mise en œuvre efficiente de solutions appropriées. • Évaluation juste des résultats.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interagir avec la personne et son entourage.	• Au près de toutes les clientèles et leur entourage. • En se référant aux normes en vigueur, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À l'aide de stratégies de communication et de principes de relation d'aide. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'empathie et le respect.

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Examen critique de ses biais, de ses préjugés, de ses attitudes et de leurs effets. • Gestion efficace de ses réactions. • Recours judicieux à des ressources de soutien, le cas échéant. • Appréciation juste de la qualité de ses interactions professionnelles.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir un contact avec la personne et son entourage.	• Création d'un environnement physique et relationnel favorisant la communication. • Perception juste de l'état physique, psychologique et émotionnel de la personne. • Adaptation judicieuse de la communication à l'âge, aux capacités de la personne et au contexte. • Reconnaissance juste du rôle de l'entourage de la personne.
2. Établir une relation d'aide et de partenariat avec la personne et son entourage.	• Prise en compte respectueuse des attentes, des besoins et du savoir expérientiel. • Application judicieuse des principes de la relation d'aide. • Utilisation judicieuse de stratégies favorisant la confiance, la collaboration et l'engagement. • Mise en œuvre adaptée de moyens favorables à l'autonomie et à une prise de décisions éclairée. • Orientation pertinente vers des ressources d'aide.

3. Adapter ses interactions dans une perspective d'inclusion.	• Reconnaissance juste de la diversité comme dimension inhérente à la relation de soins. • Prise en compte pertinente de l'influence de certaines réalités et des expériences identitaires de la personne sur ses besoins spécifiques. • Ajustement approprié de sa communication et de ses comportements à la singularité et aux besoins spécifiques de la personne.
4. Adopter une posture d'humilité culturelle avec les membres des Premières Nations et les Inuit.	• Caractérisation juste des concepts de sécurisation et d'humilité culturelle. • Reconnaissance juste de l'influence des contextes historiques, sociaux et territoriaux sur la santé des communautés et la relation de soins. • Reconnaissance juste de la diversité, des forces et de la capacité d'autodétermination des communautés. • Mise en œuvre adaptée des principes d'humilité culturelle dans ses interactions.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Évaluer la condition cardiorespiratoire.	• Auprès de toutes les clientèles. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir du dossier et des résultats d'examens diagnostiques tels que l'imagerie médicale, les tests cardiorespiratoires et les analyses biologiques. • À partir de techniques et de procédures. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide d'outils d'évaluation, de matériel et d'équipements. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par la rigueur et l'esprit critique.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
• Adaptation judicieuse de l'approche à la personne, à son entourage et au contexte. • Application rigoureuse des mesures d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • Sollicitation judicieuse de l'avis ou de la collaboration d'un membre de l'équipe, le cas échéant.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Préparer l'évaluation.	• Consultation judicieuse de sources d'informations cliniques. • Établissement approprié d'un contact initial avec la personne et son entourage. • Formulation claire d'explications. • Validation systématique de la compréhension et du consentement de la personne. • Mise en place appropriée d'un environnement sécuritaire favorisant l'intimité et le bien-être de la personne. • Sélection judicieuse des méthodes d'évaluation et du matériel.
2. Procéder à l'examen clinique cardiorespiratoire.	• Collecte méthodique d'informations auprès de la personne et de son entourage. • Réalisation conforme de l'examen physique. • Utilisation appropriée des outils d'évaluation. • Mesure rigoureuse des paramètres cliniques pertinents. • Validation rigoureuse de l'exactitude et de la fiabilité des données recueillies. • Adaptation continue aux réactions de la personne et au contexte.
3. Collecter les informations cliniques relatives aux examens diagnostiques.	• Choix pertinent des examens à consulter. • Identification précise des informations complémentaires à l'évaluation.
4. Analyser les informations cliniques.	• Organisation pertinente des informations nécessaires à l'analyse. • Comparaison judicieuse des données cliniques avec les normes et les résultats attendus. • Distinction appropriée des facteurs influençant les résultats. • Interprétation juste des informations cliniques.
5. Établir les constats d'évaluation.	• Détermination juste des problèmes, des besoins prioritaires et du niveau de gravité. • Reconnaissance appropriée des situations nécessitant une surveillance ou une intervention clinique.
6. Communiquer les informations.	• Synthèse pertinente des informations. • Respect des normes en matière de consignation d'informations. • Transmission précise et complète des informations aux personnes concernées. • Utilisation appropriée de la terminologie et du langage professionnels.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Effectuer des examens diagnostiques.	• Pour les épreuves respiratoires de base réalisées au chevet de la personne, les examens du sommeil des niveaux 3 et 4 ainsi que les prélèvements respiratoires et sanguins (à l'exclusion de la ponction artérielle). • Au près d'une clientèle adulte et pédiatrique. • Individuellement. • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir de l'ordonnance, de protocoles, de techniques et de procédures. • À partir du dossier, de l'évaluation cardiorespiratoire et du consentement de la personne. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de matériel et d'équipements. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par la rigueur et la vigilance.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Adaptation judicieuse de l'approche à la personne, à son entourage et au contexte. • Mise en relation cohérente des résultats avec les valeurs normales ou de référence. • Reconnaissance juste des situations nécessitant un suivi clinique particulier ou urgent. • Justesse des informations communiquées et consignées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Assurer les conditions préalables à la réalisation de l'examen.	• Interprétation juste de l'indication et des renseignements cliniques. • Analyse rigoureuse de l'applicabilité de l'ordonnance ou du cadre d'autorisation. • Vérification minutieuse de l'adéquation du matériel et de la conformité des équipements. • Formulation claire d'explications à la personne. • Mise en place appropriée d'un environnement sécuritaire favorisant l'intimité et le bien-être de la personne.
2. Réaliser une épreuve respiratoire.	• Exécution rigoureuse de la procédure. • Encouragement et soutien actifs auprès de la personne. • Surveillance continue de l'état de la personne. • Rétroaction adaptée à la personne. • Ajustement approprié de ses interventions. • Décision éclairée quant à la poursuite, à la limitation ou à l'interruption de l'épreuve. • Analyse rigoureuse de la qualité et de la conformité des données recueillies.
3. Réaliser un examen du sommeil.	• Exécution rigoureuse de la procédure. • Soutien adapté à la participation de la personne et de son entourage. • Appréciation juste de la qualité globale de l'enregistrement. • Distinction exacte des événements physiologiques.
4. Réaliser un électrocardiogramme.	• Exécution rigoureuse de la procédure. • Appréciation juste de la qualité de l'enregistrement. • Application pertinente de mesures correctives, le cas échéant. • Distinction exacte des anomalies électrocardiographiques et des arythmies.
5. Procéder à un prélèvement biologique.	• Exécution rigoureuse de la procédure. • Analyse méthodique de la qualité et de la conformité du prélèvement. • Surveillance attentive de la personne. • Intervention appropriée lors d'événements indésirables. • Gestion conforme du prélèvement.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Interpréter la condition pathologique dans son contexte clinique.	• Pour les pathologies et les conditions observées dans la pratique de l'inhalothérapie et susceptibles d'influencer la fonction cardiorespiratoire. • Au près de toutes les clientèles. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir d'un diagnostic médical établi ou d'une hypothèse. • À partir du dossier et de l'évaluation cardiorespiratoire de la personne. • À partir de documents de référence. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par un esprit critique et une curiosité scientifique.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
• Prise en compte systématique des caractéristiques de la personne et du contexte clinique. • Démarche autonome d'approfondissement des connaissances. • Intégration pertinente de données probantes. • Utilisation appropriée de la terminologie scientifique et professionnelle.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Corréler les données de l'évaluation cardiorespiratoire avec la condition pathologique.	• Mise en relation pertinente des données cliniques avec le diagnostic médical établi ou l'hypothèse. • Reconnaissance juste des manifestations cliniques typiques et atypiques. • Distinction appropriée des manifestations cliniques propres à la condition pathologique, aux comorbidités et au contexte clinique.

2. Analyser les mécanismes d'apparition et de développement de la condition pathologique.	• Identification précise de l'étiologie et des facteurs de risque. • Caractérisation juste des processus physiopathologiques et des mécanismes compensatoires. • Mise en relation pertinente des manifestations cliniques et des mécanismes physiopathologiques.
3. Situer la personne dans l'évolution de sa condition pathologique.	• Détermination juste de l'évolution probable de la condition pathologique. • Appréciation juste du caractère aigu, chronique ou exacerbé de la condition pathologique. • Reconnaissance précise des indicateurs d'amélioration, de détérioration ou de complication. • Prise en compte juste de l'influence des comorbidités sur l'évolution de la condition pathologique.
4. Relier les résultats des examens diagnostiques à la situation clinique.	• Distinction appropriée des examens associés au diagnostic et au suivi clinique. • Mise en relation pertinente des résultats des examens avec la condition pathologique.
5. Examiner les impacts de la condition de santé sur la personne et son entourage.	• Mise en évidence précise des répercussions sur la qualité de vie, l'autonomie et le bien-être de la personne. • Prise en compte pertinente de l'influence des facteurs environnementaux et climatiques. • Prise en compte juste du rôle et de l'implication de l'entourage.
6. Corréler les soins et les traitements avec la condition pathologique.	• Identification juste des options thérapeutiques. • Mise en relation pertinente des soins et des traitements avec les objectifs cliniques. • Identification pertinente des interventions éducatives, préventives et de promotion de la santé. • Reconnaissance juste de la complémentarité interdisciplinaire dans le traitement global.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Réaliser des thérapies respiratoires.	• Pour les thérapies réalisées avec des gaz médicaux, la rééducation respiratoire de même que les soins et le suivi des voies respiratoires, à l'exclusion de la pharmacothérapie. • Au près de toutes les clientèles. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir de l'ordonnance, de protocoles, de techniques et de procédures. • À partir du dossier, de l'évaluation cardiorespiratoire et du consentement de la personne. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de gaz médicaux, de matériel et d'équipements. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par la rigueur et la vigilance.

Critère de performance pour l'ensemble de la compétence
• Adaptation judicieuse de l'approche à la personne, à son entourage et au contexte.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer la thérapie et ses modalités.	• Mise en relation pertinente des besoins cliniques avec les indications et les cibles thérapeutiques. • Analyse rigoureuse de l'applicabilité de l'ordonnance ou du protocole. • Intégration pertinente des principes physiologiques et des facteurs modulant la réponse thérapeutique. • Choix judicieux de la technique et des modalités.

2. Assurer les conditions préalables à la thérapie.	• Sélection judicieuse du matériel et des équipements. • Vérification minutieuse de la conformité des équipements. • Communication adaptée d'informations à la personne et à son entourage. • Mise en place appropriée d'un environnement sécuritaire favorisant l'intimité et le bien-être de la personne.
3. Appliquer la thérapie.	• Mise en œuvre appropriée des techniques et des procédures. • Utilisation efficace et sécuritaire des équipements. • Adaptation de la thérapie en fonction des réactions de la personne et des observations cliniques. • Sollicitation judicieuse de la collaboration de la personne et/ou de son entourage. • Soutien adapté à l'autonomisation de la personne, le cas échéant.
4. Évaluer la réponse thérapeutique.	• Analyse rigoureuse des manifestations cliniques. • Détection précise des réactions indésirables et des complications. • Appréciation juste de l'efficacité clinique et de l'atteinte des cibles thérapeutiques.
5. Assurer un suivi.	• Décision cohérente quant à la poursuite, à l'ajustement ou à l'arrêt de la thérapie. • Détermination judicieuse des modalités de suivi. • Justesse des informations communiquées et consignées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Administrer des médicaments et d'autres substances.	• Pour les médicaments, les substances et les voies d'administration relevant de la pratique de l'inhalothérapie, y compris les produits immunisants, les produits sanguins et les agents anesthésiques par inhalation. • Au près de toutes les clientèles. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir de l'ordonnance, de protocoles, de techniques et de procédures. • À partir du dossier, de l'évaluation cardiorespiratoire et du consentement de la personne. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de médicaments, de substances, de matériel et d'équipements. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par la rigueur et la vigilance.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Adaptation de l'approche à la personne, à son entourage et au contexte. • Mise en place appropriée de moyens de réduction des risques d'erreur.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Corréler la pharmacothérapie avec la condition clinique de la personne.	• Mise en relation pertinente des besoins cliniques avec les indications et les cibles thérapeutiques. • Établissement de liens pertinents entre les propriétés pharmacologiques et les effets attendus ou indésirables. • Examen approprié des principes physiologiques et des facteurs contextuels modulant la réponse thérapeutique. • Reconnaissance juste de l'incidence des comorbidités et de la polypharmacie sur la sécurité du traitement.
2. Déterminer la thérapie à appliquer et les modalités d'administration.	• Analyse rigoureuse de l'applicabilité de l'ordonnance ou du protocole. • Choix judicieux du médicament ou de la substance et des modalités d'administration. • Identification juste des possibilités de substitution thérapeutique. • Identification juste des risques d'interaction et d'incompatibilité.
3. Préparer le médicament et/ou la substance.	• Sélection judicieuse du matériel et des équipements nécessaires. • Application rigoureuse des procédures de vérification et de préparation. • Exactitude des calculs requis pour la préparation et l'administration.
4. Assurer les conditions préalables à l'administration.	• Communication adaptée d'informations à la personne et à son entourage. • Détermination précise des précautions d'administration. • Application rigoureuse des protocoles de sécurité liés à la gestion des substances contrôlées et des produits sanguins.
5. Procéder à l'administration des médicaments ou d'autres substances.	• Exécution appropriée des procédures d'administration et d'utilisation des équipements. • Adaptation de l'administration en fonction des réactions de la personne et des observations cliniques. • Sollicitation judicieuse de la collaboration de la personne et/ou de son entourage. • Soutien adapté à l'autonomisation de la personne, le cas échéant.
6. Évaluer la réponse thérapeutique.	• Analyse rigoureuse des manifestations cliniques. • Détection précise des réactions indésirables et des complications. • Appréciation juste de l'efficacité clinique et de l'atteinte des cibles thérapeutiques.

7. Assurer un suivi.

- Décision cohérente quant à la poursuite, à l'ajustement ou à l'arrêt de la thérapie.
- Détermination judicieuse des modalités de suivi.
- Justesse des informations communiquées et consignées.
- Déclaration conforme des erreurs d'administration aux instances concernées, le cas échéant.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Exercer un raisonnement et un jugement cliniques.	• Pour des situations cliniques variées comportant des dimensions thérapeutiques, techniques, relationnelles et éthiques. • Au près de toutes les clientèles. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • En se référant à un modèle de raisonnement clinique et à un processus clinique. • À partir du dossier et de l'évaluation cardiorespiratoire de la personne. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'esprit critique, l'éthique et la curiosité scientifique.

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Prise en compte systématique des valeurs, des volontés et des préférences de la personne. • Reconnaissance réaliste de ses biais et de ses limites. • Pertinence des sources scientifiques sélectionnées. • Analyse critique de la qualité des données probantes. • Jugement critique des données issues des systèmes d'aide à la décision clinique.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Se représenter la situation initiale.	• Détection juste des écarts par rapport aux normes ou aux attentes. • Sélection judicieuse d'informations pertinentes pour la situation. • Prise en compte pertinente du contexte clinique et du niveau de priorité. • Identification juste du questionnement ou de la problématique.

2. Interpréter la situation clinique.	• Analyse critique des informations. • Mise en relation cohérente des informations avec ses connaissances cliniques et scientifiques. • Formulation claire d'hypothèses ou d'opinions cliniques. • Confrontation rigoureuse des hypothèses avec les données probantes. • Reconnaissance juste des enjeux éthiques. • Pertinence des constats cliniques formulés.
3. Décider des interventions cliniques.	• Identification juste des priorités cliniques. • Détermination des objectifs et des interventions à réaliser en fonction des hypothèses et des données probantes. • Anticipation juste des impacts potentiels de ses décisions. • Reconnaissance précise des limites liées à son champ de pratique professionnelle.
4. Assurer la mise en œuvre des interventions cliniques et l'évaluation de leurs résultats.	• Cohérence des interventions réalisées selon les décisions cliniques et les priorités. • Mise en relation pertinente des résultats obtenus avec les effets attendus. • Appréciation juste de l'évolution de la situation clinique. • Identification précise des causes des écarts observés.
5. Réguler ses décisions et ses interventions en continu.	• Ajustement judicieux de ses décisions et de ses interventions. • Révision de ses hypothèses en fonction des nouvelles données.
6. Engager une démarche réflexive sur ses interventions.	• Analyse critique de l'influence de ses décisions sur la qualité de ses interventions. • Réflexion réaliste sur ses forces, ses limites et son besoin de soutien. • Identification pertinente de pistes d'amélioration.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Collaborer au sein d'une équipe professionnelle.	• Pour des situations nécessitant un travail en équipe intradisciplinaire, interdisciplinaire ou multidisciplinaire. • En se référant aux normes en vigueur, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À l'aide des techniques de communication. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'ouverture, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Utilisation judicieuse du langage professionnel et d'habiletés relationnelles. • Appréciation juste de la qualité de ses interactions professionnelles.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Assurer une communication professionnelle.	• Utilisation appropriée de méthodes de communication structurées et sécuritaires. • Pertinence des informations cliniques communiquées. • Adaptation judicieuse de la communication aux différentes situations cliniques et relationnelles. • Prise en compte judicieuse des informations reçues.
2. Contribuer au fonctionnement de l'équipe.	• Reconnaissance juste des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe. • Participation judicieuse à la planification et à l'organisation du travail collectif. • Soutien adapté aux membres de l'équipe en fonction des besoins. • Contribution active au maintien d'un climat de travail respectueux et collaboratif.

3. Mobiliser son expertise et celle des autres membres de l'équipe.	• Sollicitation judicieuse de l'expertise des autres membres de l'équipe. • Expression claire de son point de vue et de ses recommandations professionnelles. • Contribution active à la prise de décisions collectives. • Respect des orientations de l'équipe.
4. Interagir dans des situations délicates ou conflictuelles.	• Mise en œuvre adaptée de stratégies de désamorçage. • Contribution constructive aux échanges visant la détermination de solutions. • Engagement responsable dans la mise en œuvre de solutions. • Sollicitation judicieuse de ressources de soutien, le cas échéant.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intervenir en gestion des voies respiratoires et en réanimation cardiorespiratoire.	• Pour des manœuvres d'ouverture des voies respiratoires, de ventilation manuelle, d'insertion ou de retrait de dispositifs de perméabilité des voies respiratoires. • Pour des soins immédiats ou avancés en réanimation cardiorespiratoire. • Au près de toutes les clientèles. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir de l'ordonnance, de protocoles, de techniques, de procédures et d'algorithmes. • À partir de l'évaluation cardiorespiratoire et du consentement de la personne. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de matériel et d'équipements. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'adaptabilité et la maîtrise de soi.
	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Coordination efficace de ses interventions avec l'équipe. • Communication claire d'informations aux moments opportuns. • Manifestation constante de maîtrise de soi. • Efficacité dans l'exécution des gestes et la prise de décisions.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Évaluer le besoin d'intervention.	• Appréciation juste et rapide de l'état clinique de la personne et de la perméabilité des voies respiratoires. • Analyse juste du niveau d'urgence de la situation. • Détermination appropriée des indications et des contre-indications des interventions. • Sollicitation judicieuse d'une collaboration ou d'un soutien, le cas échéant.
2. Déterminer l'intervention à réaliser.	• Analyse judicieuse des facteurs pouvant influencer l'intervention. • Anticipation juste des difficultés et des risques potentiels. • Choix judicieux de l'intervention ou collaboration à sa détermination, le cas échéant. • Planification pertinente d'interventions alternatives.
3. Réaliser des interventions de maintien et d'amélioration de la perméabilité des voies respiratoires.	• Préparation adaptée du matériel et des équipements nécessaires. • Exécution rigoureuse des manœuvres. • Adaptation judicieuse aux caractéristiques cliniques de la personne et au contexte. • Assistance efficace à l'exécution des manœuvres, le cas échéant. • Collaboration efficace à la gestion des voies respiratoires difficiles. • Ajustement immédiat en fonction des changements cliniques détectés.
4. Réaliser des interventions de réanimation cardiorespiratoire.	• Reconnaissance juste des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe interdisciplinaire. • Application des protocoles ou des algorithmes selon le contexte clinique. • Exécution rigoureuse des manœuvres. • Mise en relation cohérente des interventions interdisciplinaires avec les effets cliniques observés. • Ajustement immédiat en fonction des changements cliniques détectés.
5. Évaluer la réponse de la personne aux interventions.	• Surveillance continue des manifestations cliniques. • Appréciation juste de l'efficacité clinique des interventions et du positionnement des dispositifs de perméabilité des voies respiratoires. • Détection précoce des réactions indésirables et des complications.

6. Assurer un suivi.

- Anticipation des besoins cliniques en fonction de l'évolution de la situation.
- Détermination judicieuse des modalités de suivi et de surveillance clinique.
- Justesse des informations communiquées et consignées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Mettre en œuvre l'assistance ventilatoire mécanique.	• Pour des situations cliniques nécessitant une ventilation mécanique effractive ou non effractive. • Au près de toutes les clientèles. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir de l'ordonnance, de protocoles, de techniques et de procédures. • À partir du dossier, de l'évaluation cardiorespiratoire et du consentement de la personne. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de matériel et d'appareils d'assistance ventilatoire. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'autonomie et l'esprit critique.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
• Adaptation de l'approche à la personne, à son entourage et au contexte. • Pertinence des suggestions faites à l'équipe.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer la stratégie d'assistance ventilatoire.	• Mise en relation pertinente des besoins cliniques avec les indications et les cibles thérapeutiques. • Analyse rigoureuse de l'applicabilité de l'ordonnance ou du protocole. • Cohérence des liens établis entre l'ordonnance, la condition clinique de la personne et la stratégie ventilatoire. • Anticipation juste des impacts physiologiques, des risques potentiels et des limites de l'assistance ventilatoire. • Choix judicieux des paramètres ventilatoires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
2. Instaurer l'assistance ventilatoire.	• Préparation rigoureuse du matériel, des appareils et des composants nécessaires. • Justesse de l'ajustement des paramètres ventilatoires. • Ajustement optimal de l'interface ventilatoire non effractive.
3. Évaluer l'efficacité de la ventilation.	• Pertinence des données observées, mesurées et calculées. • Analyse intégrée des données ventilatoires et cliniques. • Repérage systématique des facteurs influençant la ventilation. • Appréciation juste des interactions entre la personne et l'appareil ventilatoire. • Mise en relation pertinente des résultats d'imagerie médicale avec la qualité de la ventilation. • Analyse critique de l'évolution des données ventilatoires et cliniques.
4. Analyser l'adéquation entre les paramètres sanguins et l'assistance ventilatoire.	• Interprétation précise des paramètres sanguins pertinents et de l'équilibre acidobasique. • Analyse rigoureuse des facteurs cliniques et des paramètres ventilatoires expliquant les résultats.
5. Optimiser l'assistance ventilatoire.	• Pertinence des ajustements apportés en fonction des cibles thérapeutiques et du contexte clinique. • Correction appropriée des asynchronies ventilatoires. • Mise en œuvre appropriée de stratégies favorisant l'oxygénation et la ventilation. • Intervention rapide et appropriée lors de déclenchement d'alarmes ventilatoires. • Mise en place pertinente de mesures visant la prévention des complications liées à la ventilation mécanique. • Application rigoureuse de mesures visant à assurer la sécurité, le bon fonctionnement et l'intégrité des équipements.
6. Réaliser le sevrage ventilatoire.	• Évaluation adéquate des conditions d'amorce et des difficultés potentielles. • Mise en place judicieuse de la modalité de sevrage et des paramètres ventilatoires. • Pertinence des ajustements apportés en fonction de la réponse clinique. • Décision cohérente quant à la poursuite ou à l'interruption du sevrage. • Évaluation intégrée des conditions permettant l'arrêt de l'assistance ventilatoire. • Retrait sécuritaire de l'assistance ventilatoire.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Assurer un suivi.	• Détermination judicieuse des modalités de suivi et de surveillance clinique. • Justesse des informations communiquées et consignées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer les soins cardiorespiratoires généraux.	• Dans des milieux de soins généraux hospitaliers, à domicile, dans des résidences pour aînés et en contexte communautaire. • Au près d'une clientèle adulte dont la condition clinique est stable. • Pour les interventions cardiorespiratoires, à l'exception de la ventilation effractive. • Pour la prise en charge d'une personne à la fois. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage, dans le respect de son consentement et du niveau de soins établi. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir d'un processus clinique. • À partir d'ordonnances, de protocoles, de techniques, de procédures et de sources d'informations cliniques. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de médicaments, de matériel et d'équipements. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle conforme aux valeurs et au savoir-être attendus dans l'exercice de la profession.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
• Démonstration de comportements professionnels appropriés au contexte. • Application systématique des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. • Adoption d'une approche centrée sur la personne, inclusive et culturellement sécurisante. • Collaboration adéquate au sein de l'équipe. • Mobilisation appropriée du raisonnement et du jugement cliniques. • Autorégulation émotionnelle appropriée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Contextualiser la situation clinique selon le milieu de soins.	• Reconnaissance juste des particularités des milieux de soins hospitaliers et communautaires. • Prise en compte du réseau de soutien de la personne et du contexte relationnel.
2. Interpréter la situation clinique.	• Intégration pertinente des informations cliniques disponibles. • Évaluation cardiorespiratoire adaptée à la personne et au contexte clinique. • Mise en relation pertinente des données cliniques avec le diagnostic ou l'hypothèse. • Identification juste des problèmes.
3. Élaborer un plan d'intervention.	• Identification pertinente des objectifs cliniques. • Recours approprié aux cadres cliniques et aux directives médicales applicables. • Détermination judicieuse des interventions et de leur priorité.
4. Réaliser des interventions thérapeutiques et diagnostiques.	• Organisation efficiente de l'environnement et des ressources. • Application judicieuse des ordonnances et des protocoles. • Mise en œuvre rigoureuse des interventions. • Pertinence des ajustements apportés en fonction des réactions observées. • Évaluation rigoureuse de l'atteinte des objectifs et des cibles thérapeutiques.
5. Réaliser des activités d'enseignement, de prévention et de promotion de la santé cardiorespiratoire.	• Mise en œuvre pertinente d'activités favorisant l'autogestion et l'adhésion thérapeutique. • Adaptation judicieuse des stratégies d'enseignement aux caractéristiques et aux capacités de la personne. • Sensibilisation pertinente aux facteurs de risque et aux mesures de prévention. • Soutien efficace à l'adoption de comportements favorables à la santé cardiorespiratoire.
6. Assurer le suivi et la transition des soins.	• Détermination appropriée des modalités de suivi et de transition. • Consignation conforme des informations pertinentes. • Communication claire et structurée des informations.

7. Contribuer à la continuité des soins cardiorespiratoires à domicile et dans la communauté.	• Exploration de ressources de soutien à domicile et de programmes pertinents. • Identification juste des mécanismes de liaison et de référence vers les ressources. • Reconnaissance juste du rôle des membres de l'équipe multidisciplinaire. • Contribution appropriée à l'évaluation de la personne, de son autonomie et de son environnement domiciliaire. • Soutien adapté à la personne et à son entourage dans les soins et l'usage des équipements.
8. Adapter sa pratique professionnelle.	• Autocritique constructive à l'égard de sa pratique professionnelle. • Ajustement judicieux à partir des réflexions cliniques et des rétroactions. • Contribution active aux échanges favorisant l'enrichissement des pratiques cliniques. • Identification réaliste de pratiques durables applicables au contexte.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Contribuer à une procédure anesthésique ou médicale.	• Pour des interventions d'anesthésie générale ou locorégionale, de sédation-analgésie ainsi que des procédures diagnostiques et thérapeutiques, y compris les techniques effractives. • Au près d'une clientèle adulte et pédiatrique. • En collaboration avec les membres des différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir de l'ordonnance, du plan d'intervention interdisciplinaire, de protocoles, de techniques et de procédures. • À partir de l'évaluation cardiorespiratoire et du consentement de la personne. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide des médicaments, du matériel et des équipements propres aux interventions anesthésiques et médicales. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'organisation et l'esprit d'équipe.

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Utilisation systématique d'une démarche de travail structurée. • Échange proactif d'informations pertinentes avec l'équipe. • Adaptation de l'approche à la personne et au contexte.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser la situation clinique et la procédure.	• Interprétation juste du plan d'intervention interdisciplinaire. • Mise en relation pertinente de la procédure avec l'indication et les objectifs. • Examen rigoureux des risques liés à la condition de la personne et à la procédure. • Anticipation logique des ressources cliniques et matérielles requises.
2. Préparer l'environnement et la personne.	• Planification adaptée de la séquence d'intervention. • Préparation rigoureuse des médicaments, des substances, du matériel et des équipements nécessaires. • Instauration de mesures favorisant l'intimité, la sécurité et l'intégrité de la personne. • Mise en œuvre adaptée du monitoring et des soins préparatoires requis, y compris la gestion de l'accès vasculaire.
3. Soutenir le déroulement de la procédure.	• Coordination efficace de la séquence d'intervention avec l'équipe médicale. • Respect rigoureux des règles d'asepsie et de sécurité. • Utilisation appropriée des équipements et des technologies. • Mise en œuvre adaptée des interventions cliniques requises. • Reconnaissance juste des manifestations cliniques liées à la procédure. • Ajustement efficace des interventions.
4. Terminer l'intervention.	• Évaluation juste de la stabilité de la personne en fin d'intervention. • Application rigoureuse des procédures de fin d'intervention. • Détermination judicieuse des modalités de suivi et de surveillance clinique. • Justesse des informations communiquées et consignées.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la surveillance clinique et le maintien de la stabilité physiologique.	• Pour personnes sous anesthésie, sédation-analgésie, assistance ventilatoire, ou présentant une instabilité clinique ou une condition risquant de se détériorer. • Pour des interventions cliniques visant le maintien ou la stabilisation des fonctions ventilatoires et hémodynamiques, de l'équilibre hydrique, de la thermorégulation, du niveau d'anesthésie ou de sédation et de la douleur. • Au près de toutes les clientèles. • Individuellement et en collaboration avec les membres des différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir de l'ordonnance, du plan d'intervention, de protocoles, de techniques et de procédures. • À partir de l'évaluation cardiorespiratoire de la personne, d'outils d'évaluation ainsi que du monitoring effractif et non effractif. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de médicaments, de substances, de matériel, d'équipements et de dispositifs de monitoring. • Dans une posture professionnelle caractérisée par l'esprit critique, la vigilance et l'autonomie.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
• Prise de décisions autonome dans le respect du cadre légal et professionnel. • Communication appropriée des informations cliniques pertinentes. • Justesse des informations consignées.	

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Anticiper les besoins cliniques et l'évolution de la situation.	- Analyse pertinente de l'état clinique global de la personne, du contexte et des facteurs de risque. - Anticipation juste des complications et des impacts physiologiques potentiels. - Prévision judicieuse des mesures de régulation susceptibles d'être requises.
2. Exercer une vigilance clinique.	- Utilisation adéquate du monitoring et des outils de surveillance clinique. - Validation continue de la fiabilité et de la cohérence des données cliniques. - Évaluation systématique de l'état clinique de la personne. - Réponse rapide aux signaux d'alerte et aux alarmes. - Surveillance rigoureuse du confort, de la sécurité et de l'intégrité des dispositifs.
3. Interpréter l'évolution clinique.	- Analyse intégrée de l'ensemble des données cliniques. - Mise en relation pertinente des manifestations observées avec le contexte clinique. - Détermination appropriée des besoins de régulation physiologique. - Reconnaissance rapide des complications ou des situations nécessitant une communication immédiate avec l'équipe.
4. Réguler les fonctions physiologiques.	- Choix judicieux des interventions en fonction des objectifs cliniques. - Mise en œuvre appropriée des interventions. - Évaluation juste de la réponse physiologique. - Ajustement des interventions en fonction de l'évolution de la situation.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Optimiser sa pratique professionnelle en soins cardiorespiratoires d'urgence.	• Dans des milieux de soins critiques. •auprès d'une clientèle adulte présentant une condition clinique stable, instable ou risquant de se détériorer. • Pour des situations complexes et imprévisibles. • Pour la prise en charge de plusieurs personnes simultanément. • Individuellement et en collaboration avec les membres de différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage, et dans le respect de son consentement ainsi que du niveau de soins établi. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir d'un processus clinique. • À partir d'ordonnances, de protocoles, de procédures et de sources d'informations cliniques. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de médicaments, de matériel et d'équipements. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle conforme aux valeurs, aux responsabilités et au savoir-être attendus dans la profession.
Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Démonstration de comportements professionnels appropriés au contexte. • Adoption d'une approche centrée sur la personne, inclusive et culturellement sécurisante. • Application systématique des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. • Collaboration efficace au sein de l'équipe. • Mobilisation appropriée du raisonnement et du jugement cliniques. • Autorégulation émotionnelle appropriée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir une vision dynamique de l'environnement clinique.	• Recherche ciblée des informations cliniques et contextuelles. • Élaboration cohérente d'une vue d'ensemble des personnes relevant de sa responsabilité. • Discernement des situations à risque ou à complexité élevée. • Vigilance continue à l'égard des activités interdisciplinaires et des informations cliniques émergentes.
2. Coordonner l'ensemble des activités cliniques d'inhalothérapie.	• Priorisation juste des activités cliniques. • Gestion efficace du temps et de la charge de travail. • Ajustement judicieux selon les besoins émergents et les imprévus. • Mobilisation des ressources et du soutien nécessaires aux moments opportuns.
3. Interpréter la situation clinique.	• Évaluation cardiorespiratoire adaptée à la personne et au contexte clinique. • Reconnaissance juste des facteurs contextuels influençant la situation. • Mise en relation pertinente des informations avec la pathologie et le contexte clinique. • Cohérence des constats relatifs à la stabilité clinique et au niveau d'urgence. • Anticipation juste de l'évolution clinique et des risques de détérioration.
4. Élaborer un plan d'intervention.	• Identification pertinente des objectifs cliniques. • Recours approprié aux cadres cliniques et aux directives médicales applicables. • Contribution pertinente aux échanges et aux décisions interdisciplinaires. • Détermination judicieuse des interventions et de leur priorité.
5. Réaliser des interventions thérapeutiques, diagnostiques, éducatives, de soutien ventilatoire, de réanimation et d'assistance clinique.	• Organisation efficiente de l'environnement et des ressources. • Application judicieuse des ordonnances et des protocoles. • Mise en œuvre rigoureuse des interventions. • Pertinence des ajustements apportés en fonction des réactions observées et des cibles thérapeutiques. • Adaptation du rythme de l'intervention selon l'urgence et l'évolution de la situation. • Interventions éducatives et préventives adaptées à la personne et au contexte.

6. Exercer une surveillance clinique.	• Vigilance adaptée à la situation et aux risques anticipés. • Évaluation rigoureuse de l'atteinte et du maintien des objectifs thérapeutiques. • Détection précoce des changements cliniques. • Reconnaissance juste des situations dépassant son autonomie professionnelle.
7. Assurer le suivi et la transition des soins.	• Détermination appropriée des modalités de suivi et de transition. • Anticipation juste des besoins cliniques et des interventions à venir. • Consignation conforme des informations pertinentes. • Communication claire et structurée des informations.
8. Perfectionner sa pratique professionnelle en soins cardiorespiratoires d'urgence.	• Autocritique constructive à l'égard de sa pratique professionnelle. • Ajustement judicieux à partir des réflexions cliniques et des rétroactions. • Exploration autonome des données probantes et des pratiques émergentes. • Contribution active aux échanges favorisant l'enrichissement des pratiques cliniques. • Identification réaliste de pratiques durables applicables au contexte.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Optimiser sa pratique professionnelle en assistance ventilatoire.	• Dans des milieux de soins critiques. •auprès d’une clientèle adulte présentant une condition clinique stable, instable ou risquant de se détériorer et nécessitant une assistance ventilatoire mécanique. • Pour des situations complexes et imprévisibles, y compris le transfert intrahospitalier et extrahospitalier (à l’exception du transport aérien). • Pour la prise en charge de plusieurs personnes simultanément. • Individuellement et en collaboration avec les membres de différentes équipes. • En partenariat avec la personne et son entourage, et dans le respect de son consentement ainsi que du niveau de soins établi. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir d’un processus clinique. • À partir d’ordonnances, de protocoles, de procédures et de sources d’informations cliniques. • À partir des principes d’asepsie, d’ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l’aide de médicaments, de matériel, d’équipements et d’appareils d’assistance ventilatoire. • À l’aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle conforme aux valeurs, aux responsabilités et au savoir-être attendus dans la profession.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Démonstration de comportements professionnels appropriés au contexte. • Adoption d'une approche centrée sur la personne, inclusive et culturellement sécurisante. • Application systématique des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. • Collaboration efficace au sein de l'équipe. • Mobilisation appropriée du raisonnement et du jugement cliniques. • Autorégulation émotionnelle appropriée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir une vision dynamique de l'environnement clinique.	• Recherche ciblée des informations cliniques et contextuelles. • Élaboration cohérente d'une vue d'ensemble des personnes relevant de sa responsabilité. • Discernement des situations à risque ou à complexité élevée. • Vigilance continue à l'égard des activités interdisciplinaires et des informations cliniques émergentes.
2. Coordonner l'ensemble des activités cliniques d'assistance ventilatoire.	• Priorisation juste des activités cliniques. • Gestion efficace du temps et de la charge de travail. • Ajustement judicieux selon les besoins émergents et les imprévus. • Mobilisation des ressources et du soutien nécessaires aux moments opportuns.
3. Interpréter la situation clinique et la qualité de l'assistance ventilatoire.	• Évaluation cardiorespiratoire adaptée à la personne et au contexte clinique. • Analyse rigoureuse de l'ensemble des données cliniques et ventilatoires. • Reconnaissance juste des facteurs contextuels influençant la situation. • Mise en relation pertinente des informations avec la pathologie, le contexte clinique et les besoins ventilatoires. • Cohérence des constats relatifs à l'adéquation de l'assistance ventilatoire et à la stabilité clinique. • Anticipation juste de l'évolution clinique et des risques de détérioration.

4. Élaborer un plan d'intervention.	• Identification pertinente des objectifs cliniques. • Recours approprié aux cadres cliniques et aux directives médicales applicables. • Contribution pertinente aux échanges et aux décisions interdisciplinaires. • Détermination judicieuse des interventions et de leur priorité.
5. Réaliser des interventions thérapeutiques, de soutien ventilatoire et d'assistance clinique.	• Organisation efficiente de l'environnement et des ressources. • Application judicieuse des ordonnances et des protocoles. • Mise en œuvre rigoureuse des interventions. • Pertinence des ajustements apportés en fonction des réactions observées et des cibles thérapeutiques. • Adaptation du rythme de l'intervention selon l'urgence et l'évolution de la situation.
6. Exercer une surveillance clinique.	• Vigilance adaptée à la situation et aux risques anticipés. • Évaluation rigoureuse de l'atteinte et du maintien des objectifs thérapeutiques. • Détection précoce des changements cliniques. • Reconnaissance juste des situations dépassant son autonomie professionnelle.
7. Assurer la continuité et la sécurité des soins cardiorespiratoires lors d'un transfert.	• Anticipation juste des risques potentiels, des besoins cliniques et des enjeux logistiques. • Préparation clinique appropriée aux modalités prévues. • Détermination avec l'équipe médicale des cibles thérapeutiques et des balises de la pratique autonome. • Vigilance clinique accrue par rapport aux risques spécifiques du transfert.
8. Assurer le suivi et la transition des soins.	• Détermination appropriée des modalités de suivi et de transition. • Anticipation juste des besoins cliniques et des interventions à venir. • Consignation conforme des informations pertinentes. • Communication claire et structurée des informations.

9. Perfectionner sa pratique professionnelle en assistance ventilatoire.	• Autocritique constructive à l'égard de sa pratique professionnelle. • Ajustement judicieux à partir des réflexions cliniques et des rétroactions. • Exploration autonome des données probantes et des pratiques émergentes. • Contribution active aux échanges favorisant l'enrichissement des pratiques cliniques. • Identification réaliste de pratiques durables applicables au contexte.
--	--

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la stabilisation et la prise en charge cardiorespiratoire d'un enfant.	• Dans des milieux de soins généraux et de soins critiques pédiatriques. •auprès d'une clientèle pédiatrique présentant une condition clinique stable, instable ou risquant de se détériorer et pouvant nécessiter une assistance ventilatoire mécanique. • Pour des situations stables ou complexes et imprévisibles, y compris le transfert intrahospitalier et extrahospitalier (à l'exception du transport aérien). • Pour la prise en charge d'un seul enfant à la fois. • Individuellement et en collaboration avec les membres de différentes équipes. • En partenariat avec l'enfant et son entourage, et dans le respect du consentement. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir d'un processus clinique. • À partir d'ordonnances, de protocoles, de procédures et de sources d'informations cliniques. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de médicaments, de matériel et d'équipements adaptés à la pédiatrie. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle conforme aux valeurs, aux responsabilités et au savoir-être attendus dans la profession.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Démonstration de comportements professionnels appropriés au contexte. • Utilisation d'approches adaptées favorisant la participation et le réconfort de l'enfant et de son entourage. • Application systématique des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. • Collaboration efficace au sein de l'équipe. • Mobilisation appropriée du raisonnement et du jugement cliniques. • Autorégulation émotionnelle appropriée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Contextualiser la situation clinique selon la réalité pédiatrique.	• Recherche ciblée des informations cliniques et contextuelles. • Prise en compte attentive de l'environnement de soins et du contexte familial. • Reconnaissance juste des particularités développementales et de leurs incidences cliniques. • Identification pertinente des enjeux légaux et éthiques propres à la pédiatrie.
2. Interpréter la situation clinique.	• Évaluation cardiorespiratoire adaptée à l'enfant et au contexte clinique. • Reconnaissance juste des facteurs contextuels influençant la situation. • Mise en relation pertinente des informations avec le stade de développement de l'enfant, la pathologie et le contexte clinique. • Cohérence des constats relatifs à la stabilité clinique et au niveau d'urgence. • Anticipation juste de l'évolution clinique et des risques de détérioration.
3. Élaborer un plan d'intervention.	• Identification pertinente des objectifs cliniques. • Recours approprié aux cadres cliniques et aux directives médicales applicables. • Détermination judicieuse des interventions et de leur priorité.

4. Réaliser des interventions thérapeutiques, éducatives, de soutien ventilatoire, de réanimation et d'assistance clinique.	• Organisation efficiente de l'environnement et des ressources adaptées à l'enfant. • Application judicieuse des ordonnances et des protocoles. • Mise en œuvre rigoureuse des interventions. • Pertinence des ajustements apportés en fonction des réactions observées et des cibles thérapeutiques. • Adaptation du rythme de l'intervention selon l'urgence et l'évolution de la situation. • Interventions éducatives et préventives adaptées à l'enfant, à son entourage et au contexte.
5. Assurer la surveillance, le suivi et la transition des soins.	• Évaluation rigoureuse de l'atteinte et du maintien des objectifs thérapeutiques. • Surveillance clinique adaptée au contexte. • Détermination appropriée des modalités de suivi et de transition. • Anticipation juste des besoins cliniques et des interventions à venir. • Consignation conforme des informations pertinentes. • Communication claire et structurée des informations.
6. Assurer la continuité et la sécurité des soins cardiorespiratoires lors d'un transfert.	• Anticipation juste des risques potentiels, des besoins cliniques et des enjeux logistiques. • Préparation clinique appropriée aux modalités prévues. • Détermination avec l'équipe médicale des cibles thérapeutiques et des balises de la pratique autonome. • Vigilance clinique accrue par rapport aux risques spécifiques du transfert.
7. Adapter sa pratique professionnelle.	• Autocritique constructive à l'égard de sa pratique professionnelle. • Ajustement judicieux à partir des réflexions cliniques et des rétroactions.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Assurer la stabilisation et la prise en charge cardiorespiratoire d'un nouveau-né.	• Dans des milieux de soins néonataux et périnataux, y compris le bloc opératoire (césarienne). • Auprès d'un nouveau-né ou d'un prématuré présentant une condition clinique stable, instable ou risquant de se détériorer et pouvant nécessiter une assistance ventilatoire mécanique. • Pour des situations stables ou complexes et imprévisibles, y compris le transfert intrahospitalier et extrahospitalier (à l'exception du transport aérien). • Pour la prise en charge d'un seul nouveau-né à la fois. • Individuellement et en collaboration avec les membres de différentes équipes. • En partenariat avec l'entourage du nouveau-né et dans le respect du consentement. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • En se référant aux soins du développement. • À partir d'un processus clinique. • À partir d'ordonnances, de protocoles, de procédures et de sources d'informations cliniques. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de matériel et d'équipements adaptés à la néonatalogie. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle conforme aux valeurs, aux responsabilités et au savoir-être attendus dans la profession.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence	
	• Démonstration de comportements professionnels appropriés au contexte. • Prise en compte sommaire des soins du développement dans le contact clinique et les interventions. • Application systématique des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. • Collaboration efficace au sein de l'équipe. • Mobilisation appropriée du raisonnement et du jugement cliniques. • Autorégulation émotionnelle appropriée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Contextualiser la situation clinique selon la réalité de la néonatalogie.	• Recherche ciblée des informations cliniques et contextuelles. • Prise en compte attentive de l'environnement de soins et du contexte familial. • Reconnaissance juste des particularités développementales et de leurs incidences cliniques. • Identification pertinente des enjeux légaux et éthiques propres à la néonatalogie.
2. Interpréter la situation clinique.	• Évaluation cardiorespiratoire adaptée au nouveau-né et au contexte clinique. • Reconnaissance juste des facteurs contextuels influençant la situation. • Mise en relation pertinente des informations avec l'âge gestationnel, la pathologie et le contexte clinique. • Reconnaissance juste des signes d'évolution, de détérioration ou d'inadaptation à la vie extra-utérine. • Cohérence des constats relatifs à la stabilité clinique et au niveau d'urgence. • Anticipation juste de l'évolution clinique et des risques de détérioration.
3. Élaborer un plan d'intervention.	• Identification pertinente des objectifs cliniques. • Recours approprié aux cadres cliniques et aux directives médicales applicables. • Détermination judicieuse des interventions et de leur priorité.

4. Réaliser des interventions thérapeutiques, de soutien ventilatoire et de réanimation.	• Organisation efficiente de l'environnement et des ressources adaptées au nouveau-né. • Application judicieuse des ordonnances et des protocoles. • Mise en œuvre rigoureuse des interventions. • Pertinence des ajustements apportés en fonction des réactions observées et des cibles thérapeutiques. • Adaptation du rythme de l'intervention selon l'urgence et l'évolution de la situation.
5. Assurer la surveillance clinique, le suivi et la transition des soins.	• Évaluation rigoureuse de l'atteinte et du maintien des objectifs thérapeutiques. • Surveillance clinique adaptée au contexte. • Détermination appropriée des modalités de suivi et de transition. • Anticipation juste des besoins cliniques et des interventions à venir. • Consignation conforme des informations pertinentes. • Communication claire et structurée des informations.
6. Assurer la continuité et la sécurité des soins cardiorespiratoires lors d'un transfert.	• Anticipation juste des risques potentiels, des besoins cliniques et des enjeux logistiques. • Préparation clinique appropriée aux modalités prévues. • Détermination avec l'équipe médicale des cibles thérapeutiques et des balises de la pratique autonome. • Vigilance clinique accrue par rapport aux risques spécifiques du transfert.
7. Adapter sa pratique professionnelle.	• Autocritique constructive à l'égard de sa pratique professionnelle. • Ajustement judicieux à partir des réflexions cliniques et des rétroactions.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Optimiser sa pratique professionnelle en assistance anesthésique et en sédation-analgésie.	• Dans des milieux opératoires et interventionnels. • Pour des interventions électives ou urgentes relevant de diverses spécialités chirurgicales, à l'exclusion des chirurgies ultraspécialisées. • Pour des contextes présentant un degré variable d'autonomie (supervision directe, éloignée ou pratique autonome encadrée). • Auprès d'une clientèle adulte présentant une condition clinique variable. • En collaboration avec les équipes d'anesthésie, chirurgicale et médicale. • En partenariat avec la personne et dans le respect de son consentement. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir d'un processus clinique. • À partir d'ordonnances, de protocoles, de procédures et de sources d'informations cliniques. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de médicaments, de matériel et d'un appareil d'anesthésie. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle conforme aux valeurs, aux responsabilités et au savoir-être attendus dans la profession.

Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
• Démonstration de comportements professionnels appropriés au contexte. • Adoption d'une approche centrée sur la personne, inclusive et culturellement sécurisante. • Application systématique des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. • Collaboration efficace au sein de l'équipe. • Mobilisation appropriée du raisonnement et du jugement cliniques. • Autorégulation émotionnelle appropriée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Établir une vision dynamique de l'environnement clinique.	• Prise en compte structurée des informations cliniques et organisationnelles. • Discernement des situations à risque ou à complexité élevée. • Vigilance continue à l'égard des activités interdisciplinaires et des informations cliniques émergentes.
2. Assurer la planification et l'organisation des activités de travail.	• Prise en compte du déroulement de l'anesthésie et/ou de la procédure. • Gestion rigoureuse des équipements, des ressources et de l'environnement clinique. • Planification efficiente des activités et du temps de travail. • Ajustement judicieux selon les besoins émergents et les imprévus.
3. Interpréter la situation clinique.	• Évaluation cardiorespiratoire adaptée à la personne et au contexte, y compris celle des voies respiratoires. • Mise en relation pertinente des informations avec le contexte. • Anticipation juste des impacts physiologiques et des risques potentiels liés à la procédure et à la condition clinique. • Détermination judicieuse des interventions.
4. Réaliser les interventions d'assistance anesthésique et de régulation physiologique.	• Préparation clinique appropriée de la personne. • Assistance proactive au cours des procédures. • Application judicieuse des ordonnances, des protocoles et des directives. • Mise en œuvre rigoureuse des interventions de soutien ventilatoire et d'administration de médicaments ou d'autres substances. • Contribution pertinente au maintien de la stabilité physiologique et du niveau d'anesthésie, de sédation et d'analésie. • Application systématique des mesures de protection et d'intégrité de la personne. • Pertinence des ajustements apportés en fonction des réactions observées et des cibles thérapeutiques.
5. Réaliser la sédation-analgésie en pratique autonome encadrée.	• Détermination concertée des cibles de sédation et d'analésie. • Décision éclairée quant à l'amorce, au titrage et à l'arrêt de la sédation-analgésie. • Application judicieuse des ordonnances, des protocoles et des directives. • Respect des procédures de fin d'intervention.

6. Exercer une surveillance clinique.	• Vigilance adaptée à la situation et aux risques anticipés. • Analyse rigoureuse de la réponse physiologique en lien avec les agents pharmacologiques et les stimuli de la procédure. • Détection précoce des changements cliniques et des complications. • Reconnaissance juste des situations dépassant son autonomie professionnelle.
7. Intervenir en situation d'instabilité, de complication ou d'urgence.	• Priorisation immédiate des interventions en contexte d'urgence. • Recours pertinent à l'équipe médicale. • Mise en œuvre efficace de mesures de stabilisation clinique. • Ajustement adéquat de la communication et du rythme d'intervention.
8. Assurer le suivi et la transition des soins.	• Mise en place rigoureuse des conditions favorisant une transition sécuritaire des soins. • Consignation conforme des informations pertinentes. • Communication claire et structurée des informations.
9. Perfectionner sa pratique professionnelle en assistance anesthésique en sédation-analgésie.	• Autocritique constructive à l'égard de sa pratique professionnelle. • Ajustement judicieux à partir des réflexions cliniques et des rétroactions. • Exploration autonome des données probantes et des pratiques émergentes. • Contribution active aux échanges favorisant l'enrichissement des pratiques cliniques. • Identification réaliste de pratiques durables applicables au contexte.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Adapter l'assistance anesthésique à un enfant.	• Dans des milieux opératoires. • Pour des interventions électives ou urgentes, à l'exclusion des cas complexes. • Au près d'une clientèle pédiatrique dont la condition clinique initiale est stable. • En collaboration avec les équipes d'anesthésie et chirurgicale. • En partenariat avec l'enfant. • En se référant aux normes en vigueur, aux données probantes, au cadre légal et aux exigences professionnelles. • À partir d'un processus clinique. • À partir d'ordonnances, de protocoles, de procédures et de sources d'informations cliniques. • À partir des principes d'asepsie, d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail. • À l'aide de médicaments, de matériel adapté à la pédiatrie et d'un appareil d'anesthésie. • À l'aide des technologies de la santé numérique. • Dans une posture professionnelle conforme aux valeurs, aux responsabilités et au savoir-être attendus dans la profession.

	Critères de performance pour l'ensemble de la compétence
	• Démonstration de comportements professionnels appropriés au contexte. • Application systématique des mesures de prévention en matière de santé et de sécurité au travail. • Collaboration efficace au sein de l'équipe. • Mobilisation appropriée du raisonnement et du jugement cliniques. • Autorégulation émotionnelle appropriée à la situation.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Situer l'intervention selon les particularités pédiatriques.	• Reconnaissance juste des particularités développementales et de leurs incidences sur la prise en charge. • Prise en compte pertinente de la stratégie anesthésique. • Anticipation juste des risques liés à la clientèle pédiatrique et au contexte.
2. Assurer la préparation anesthésique et la prise en charge de l'enfant.	• Préparation des ressources selon les caractéristiques de l'enfant et les particularités anesthésiques. • Adaptation judicieuse de l'approche et de la communication. • Évaluation cardiorespiratoire adaptée au contexte anesthésique pédiatrique.
3. Adapter le soutien et la surveillance clinique.	• Collaboration judicieuse à la mise en œuvre de l'anesthésie. • Prise en charge efficace des voies respiratoires et de l'assistance ventilatoire. • Surveillance clinique continue. • Adaptation des interventions en fonction des caractéristiques physiologiques de l'enfant. • Contribution efficace à la gestion des principales complications pédiatriques.
4. Adapter sa pratique professionnelle.	• Autocritique constructive à l'égard de sa pratique professionnelle. • Ajustement judicieux à partir des réflexions cliniques et des rétroactions.

Renseignements complémentaires

Glossaire relatif aux programmes d'études techniques

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Tout programme d'études collégiales comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études, une composante de formation générale qui est propre au programme, une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes du programme et, enfin, une composante de formation spécifique (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 6).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, la compétence est définie comme un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) (MEQ, *Élaboration des programmes d'études techniques, Cadre général – Cadre technique*, 2002, p. 15).

Objectif

L'objectif se définit comme une compétence, habileté ou connaissance à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé de la compétence et des éléments de la compétence. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise des compétences propres à l'enseignement collégial.

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de profession, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Pour la composante de formation générale, il est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à sa compréhension et à son acquisition. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulés sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles.

Heures d'enseignement

Unité de compte dans la répartition du temps d'enseignement, c'est-à-dire du temps passé par un étudiant sous la supervision d'un enseignant lors d'un cours théorique, d'un laboratoire ou d'un stage.

Standard

Le standard se définit comme le niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). Il comprend, pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, un contexte de réalisation et des critères de performance.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettent de déterminer si l'élève a acquis chaque élément de la compétence et, par voie de conséquence, la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences à l'entrée sur le marché du travail. Chaque élément de la compétence est assorti d'un critère de performance au moins.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard.

Dans les deux composantes, tous les critères doivent être respectés pour que l'objectif soit atteint.

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation de mise en œuvre de la compétence, à l'entrée sur le marché du travail. Le contexte ne définit ni la situation d'apprentissage ni la situation d'évaluation.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique d'un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les établissements d'enseignement ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer l'ensemble ou simplement une partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Lexique de la composante de formation spécifique

Le programme *Inhalothérapie* est assorti d'un lexique qui vise à faciliter la compréhension de certains termes utilisés dans la formulation des objectifs et des standards de la composante de formation spécifique.

Les définitions proposées ont été adaptées à partir de différentes sources documentaires (Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française, logiciel Antidote, dictionnaire Larousse, politiques ministérielles, ressources spécialisées, etc.).

Activités cliniques

Ensemble des actions réalisées par la professionnelle ou le professionnel de la santé dans le cadre de sa pratique et englobant à la fois les interventions et les soins thérapeutiques réalisés auprès d'une personne ainsi que les activités liées à l'organisation du travail.

Autonomisation

Démarche individuelle au cours de laquelle la patiente ou le patient acquiert l'autonomie et les compétences nécessaires pour prendre soin de sa santé efficacement et participer activement à sa prise en charge médicale.

Clientèle

Groupe de personnes correspondant à l'une des catégories suivantes : adultes, enfants ou nouveau-nés.

Comportements professionnels

Ensemble d'actions, de réactions et d'attitudes qui sont attendues dans un contexte de travail.

Condition clinique instable

Situation d'une personne dont l'état de santé est précaire et montre des signes de dégradation ou de changements significatifs. Sa condition nécessite une surveillance constante ou des ajustements importants dans le traitement ou les soins.

Condition clinique stable

Situation d'une personne dont l'état de santé est relativement constant et ne montre aucun signe de détérioration significative.

Continuum de soins

Gamme complète de soins et de services de santé polyvalents, interreliés efficacement et assurés dans un établissement, dans un milieu communautaire ou à domicile.

Diversité

Groupe d'individus qui possèdent des caractéristiques différentes par leur identité, leur origine géographique, culturelle ou religieuse, leur âge, leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle, leurs limitations physiques ou intellectuelles, leur discipline, etc.

Entourage

Groupe d'individus incluant les membres de la famille, la tutrice légale ou le tuteur légal, s'il y a lieu, ainsi que les proches aidantes et proches aidants de la patiente ou du patient.

Équipe interdisciplinaire

Regroupement de plusieurs intervenantes et intervenants possédant une formation, une compétence ainsi qu'une expérience spécifiques et travaillant ensemble à la compréhension globale, commune et unifiée de l'état d'une personne en vue d'une intervention concentrée à l'intérieur d'un partage complémentaire des tâches.

Équipe intradisciplinaire

Regroupement de professionnelles et de professionnels issus d'une seule discipline et d'un seul milieu, et dont tous les membres présentent les mêmes compétences et la même formation.

Équipe multidisciplinaire

Regroupement de professionnelles et de professionnels de plusieurs disciplines autour d'un même objet de soins, qui abordent la situation selon leurs différents points de vue, dans un objectif de complémentarité pour la résolution d'un problème, et dont chaque membre conserve la spécificité de ses concepts et de ses méthodes.

Examen diagnostique

Examen clinique ou paraclinique dont l'objectif spécifique est d'établir, de confirmer ou d'infirmer un diagnostic.

Examen physique

Évaluation systématique de l'état de santé d'une personne réalisée au moyen de quatre techniques cliniques appliquées aux différentes régions du corps : l'inspection, la palpation, la percussion et l'auscultation.

Fondement scientifique

Ensemble des connaissances, des théories, des principes et des données probantes qui sont issus de la recherche ainsi que de la littérature scientifique, et qui justifient et guident une pratique, une décision ou une intervention.

Humilité culturelle

Façon dont les fournisseurs de soins de santé, par leurs pratiques, favorisent la sécurité culturelle. Il s'agit d'un processus d'autoréflexion visant à comprendre ses préjugés, ses partis pris systémiques et ses privilèges personnels afin d'élaborer et de maintenir des relations et des processus respectueux qui sont fondés sur la confiance mutuelle.

Interventions

Ensemble des actions cliniques déployées pour une situation de santé et englobant les soins prodigués aux personnes, les actes techniques et les mesures de soutien.

Interventions d'assistance clinique

Ensemble des actions par lesquelles une professionnelle ou un professionnel de la santé contribue activement à la réalisation de procédures médicales en apportant son expertise technique et clinique. Ces actions incluent notamment l'assistance à la bronchoscopie et à la cardioversion.

Interventions de soutien ventilatoire

Ensemble des actions cliniques qui visent à prendre en charge partiellement ou totalement la fonction ventilatoire d'une personne. Elles incluent notamment la prise en charge des voies respiratoires (ventilation manuelle, intubation) ainsi que la ventilation mécanique effractive ou non effractive.

Interventions diagnostiques

Ensemble des actes et des démarches ayant pour but d'identifier la nature, la cause ou l'étendue d'un problème de santé et d'orienter la prise en charge thérapeutique. Ils incluent notamment les prélèvements biologiques, la spirométrie et l'électrocardiogramme.

Interventions éducatives

Ensemble des actions visant à informer la personne et son entourage, à leur enseigner et à soutenir leur compréhension. Les informations communiquées portent sur la condition cardiorespiratoire, ses traitements et leur gestion.

Interventions thérapeutiques

Ensemble des actions cliniques directement orientées vers le traitement ou la stabilisation d'une condition cardiorespiratoire. Elles comprennent notamment l'oxygénothérapie, l'aérosolthérapie et la pharmacothérapie.

Jugement clinique

Aboutissement du raisonnement clinique qui se traduit par une opinion, une décision ou une action fondée sur l'analyse d'une situation de soins.

Ordonnance

Prescription individuelle ou collective établie par une professionnelle ou un professionnel habilité par la loi et portant notamment sur les médicaments, les traitements, les examens et les soins requis, les circonstances dans lesquelles ils peuvent être administrés ou réalisés de même que les contre-indications possibles.

Personne

Individu recevant des soins ou des services de santé (patiente, patient, cliente, client, bénéficiaire, usagère, usager).

Plan d'intervention

Démarche structurée qui précise les objectifs cliniques et les actions à réaliser de même que leurs modalités de mise en œuvre pour répondre aux besoins d'une personne dans une situation clinique donnée.

Pratique autonome encadrée

Mode d'exercice où les interventions sont réalisées de manière autonome et dans les limites prévues par les protocoles cliniques ou les ordonnances collectives en vigueur.

Pratique écoresponsable

Comportement professionnel conscient et volontaire visant à réduire l'impact environnemental des activités cliniques, notamment par une utilisation rationnelle du matériel, la réduction des déchets de même que le respect des procédures de tri et d'élimination des résidus biomédicaux.

Pratiques durables

Ensemble des actions intégrant les dimensions environnementale, sociale et économique dans l'exercice d'une profession et permettant d'assurer une utilisation responsable et efficiente des ressources tout en préservant la qualité des soins.

Procédure

Ensemble structuré d'actions techniques, cliniques ou diagnostiques, réalisées selon un protocole établi et qui visent à évaluer ou à traiter l'état de santé d'une patiente ou d'un patient ou encore à intervenir au regard de cet état de santé (procédure médicale, chirurgicale, diagnostique, anesthésique, etc.).

Processus clinique

Démarche systématique comportant différentes étapes et guidant la prestation de soins de qualité : la collecte de données (évaluation), l'analyse et le constat relatifs à la situation (interprétation), l'établissement d'objectifs et de priorités (planification), la mise en œuvre d'interventions (intervention) ainsi que l'analyse critique des résultats obtenus (réévaluation, réflexion).

Raisonnement clinique

Processus cognitif complexe par lequel la professionnelle ou le professionnel de la santé analyse les données recueillies, les synthétise et les interprète afin de porter un jugement clinique nécessaire à une prise de décisions éclairée.

Relation de partenariat

Approche qui repose sur la relation entre les patientes et patients, leurs proches ainsi que les actrices et acteurs du système de santé et de services sociaux. Cette relation mise sur la complémentarité et le partage des savoirs respectifs ainsi que sur la façon dont les divers partenaires travaillent ensemble.

Ressources

Ensemble des moyens, des références, des outils, des professionnelles et des professionnels de la santé ou des organismes disponibles pour soutenir une personne, une équipe ou une organisation.

Santé numérique

Utilisation des technologies de l'information et de la communication en soutien au système de santé et de services sociaux ainsi qu'aux domaines reliés au concept de cybersanté.

Savoir expérientiel

Savoir issu de l'expérience d'une maladie ou encore d'une situation vécue à titre personnel ou en tant que proche.

Sécurisation culturelle

Approche fondée sur un engagement respectueux qui reconnaît le déséquilibre des pouvoirs inhérent au système de santé et de services sociaux, qui vise à contrer ce déséquilibre et qui favorise la création d'un environnement exempt de racisme et de discrimination dans lequel les personnes se sentent en sécurité lorsque des soins leur sont prodigués.

Situation délicate

Situation complexe pouvant être difficile à gérer en raison de son caractère sensible ou potentiellement embarrassant.

Soins

Actes réalisés dans un but préventif ou curatif (administration d'un traitement d'aérosolthérapie, ajustement d'une oxygénothérapie, aspiration endotrachéale, etc.).

Soins avancés en réanimation

Ensemble des interventions spécialisées réalisées par une équipe interprofessionnelle formée et qui visent à prendre en charge un arrêt cardiorespiratoire ou une autre urgence cardiovasculaire critique.

Soins critiques

Soins dispensés à des patientes et à des patients dont l'état de santé est sévèrement compromis et nécessite une surveillance étroite et continue, des interventions complexes ainsi qu'une prise en charge intensive.

Soins d'urgence

Soins dispensés de manière immédiate et non planifiée à des patientes et à des patients présentant une condition aiguë, soudaine ou potentiellement menaçante pour leur vie. Ils visent à stabiliser rapidement l'état de ces personnes et à prévenir toute détérioration.

Soins généraux

Soins dispensés à des patientes et à des patients dont l'état de santé est stable ou prévisible et nécessite une surveillance régulière et des interventions planifiées. Ils sont prodigués dans des unités de soins courants.

Soins immédiats en réanimation

Réanimation cardiorespiratoire de base pour les professionnelles et professionnels de la santé.

Substances

Produits, autres que les médicaments, administrés à une personne à des fins thérapeutiques ou préventives (produits sanguins ou biologiques, solutés, agents volatils anesthésiques, etc.).

Supervision médicale directe

Mode d'encadrement où la ou le médecin est physiquement présent dans l'environnement immédiat de l'intervention.

Supervision médicale éloignée

Mode d'encadrement où la ou le médecin demeure accessible, mais n'est pas physiquement présent sur les lieux de l'intervention.

Système d'aide à la décision clinique

Outil, généralement numérique, qui permet d'analyser des données cliniques et de lancer des alertes, de formuler des recommandations ou de faire des suggestions afin de soutenir le jugement professionnel et d'améliorer la qualité et la sécurité des soins. Il peut s'appuyer sur des règles prédéfinies ou des approches avancées, dont l'intelligence artificielle.

Technologies numériques

Ensemble des outils, des systèmes et des dispositifs électroniques utilisés pour produire, enregistrer et traiter des données.

Terminologie professionnelle

Ensemble des termes, des expressions et des conventions langagières propres à l'exercice d'une profession. Il inclut le vocabulaire lié aux pratiques, aux contextes de travail, aux rôles ainsi qu'aux responsabilités se rattachant à cette profession et facilite une communication efficace entre les membres d'une discipline ou d'une équipe interdisciplinaire.

Terminologie scientifique

Ensemble des termes précis et normalisés issus des sciences fondamentales et appliquées. La terminologie repose sur des bases biologiques, physiologiques, pharmacologiques ou cliniques et permet de décrire avec rigueur les phénomènes, les pathologies, les mécanismes et les interventions propres à un domaine de la santé.

